

Ecole primaire Paul Valéry
91360 Epinay-sur-Orge

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
Mardi 18 juin 2019

La séance du conseil d'école s'est ouverte à 18h30 sous la présidence de M^{me} Peretti, Directrice d'école.

Etaient présents :

Directrice : M^{me} Peretti

Enseignants : M^{mes} Malterre, Mandine, Cazin, Peyrot, Ledrin, Chêné, Rocha, Farout, Arias, Hesry, Letierce et MM. Rozé, Bonmartin

Représentante de la Mairie : M^{me} François

Représentants de parents d'élèves :

• APIE : M^{mes} Ammour, Lelouche, Afonso, Crochet et MM. Samé, El Khamsi, Darmengeat

• PEEP : M^{mes} Hubert, Cote, Holleville

Etaient absents et excusés :

Enseignants : M^{me} Pallier, Plissier, Goncalves, Cilia-Pichon, Somme et MM Demaret, Charpenel, Pitoun, Fontaine

APIE : M^{me} Lacquehay, Viratelle, Crochet et MM. Garnier, Desportes De La Fosse, Randoing

PEEP : M^{me} Cassabois, MM. Nietcho, De Almeida

1) RASED : Intervention de Mme Letierce

Bilan de l'année scolaire 2018/2019 :

Les membres du RASED ont participé à l'accueil des élèves de PS, aux réunions institutionnelles, à la passation et la saisie des évaluations nationales CP et CE1, à l'observation en classe. Mmes Letierce et Somme sont intervenues dans plusieurs classes dans un cadre de sensibilisation avec des thèmes bien précis. Mme Letierce a tout au long de l'année pris en charge des petits groupes d'élèves en fonction de leurs difficultés.

66 élèves de la commune ont bénéficié de l'aide à dominante pédagogique du RASED.

Mmes Somme et Letierce remercient la mairie d'Epinay-sur-Orge pour le budget qui leur a été alloué.

2) Effectifs 2019/2020

Effectif à ce jour : 437 élèves dont 4 dérogations.

Les dérogations ne comptent pas pour les effectifs en cas de retrait ou création de classe.

Nous sommes actuellement en retrait différé c'est-à-dire que Madame l'Inspectrice viendra compter les élèves le jour de la rentrée et la décision sera prise par Madame l'Inspectrice de l'inspection académique.

Il est indispensable que les familles qui rentrent de vacances après le 2 septembre nous fassent un courrier afin que leurs enfants soient comptabilisés dans les effectifs. En effet, le maintien d'une classe ou sa fermeture dépend du nombre d'enfants comptabilisé le jour de la rentrée (seuil de suppression fixé à 430 élèves).

A la rentrée prochaine, nous aurons :

PS : 34 élèves

MS : 42 élèves

GS : 44 élèves

Total maternelle : 120 élèves

CP : 50 élèves

CE1 : 81 élèves

CE2 : 69 élèves

CM1 : 66 élèves

CM2 : 51 élèves

Total élémentaire : 317 élèves

Total école : 437 élèves

Mme Peretti et le corps enseignant organisent par conséquent les classes en fonction de ces deux scénarios : avec maintien de la classe (soit 13 classes en élémentaires), ou sa fermeture (une structure à 12 classes au cas où le retrait serait décidé). Une même organisation est effectuée pour la composition des classes.

3) Rentrée 2019 : Accueil des PS

En raison du comptage lundi 2 septembre 2019, il ne sera pas possible d'effectuer une rentrée échelonnée comme le souhaitent les enseignantes de petite section.

Il était prévu avant le comptage d'organiser la rentrée des élèves de PS de la façon suivante :

- Accueillir les élèves en deux groupes : un groupe de 9h à 10h ; une 2^e groupe de 10h15 à 11h15 pour la classe de Mme Pallier. Les élèves de PS de Mme Malterre devaient faire leur rentrée à 10h15. Organisation afin d'accueillir les élèves de PS et leurs parents dans de meilleures conditions.

La rentrée scolaire se déroulera donc à 8h30 pour tous les élèves (de MS jusqu'au CM2). L'accueil des PS quant à elle, se fera à 9h en raison du comptage.

En maternelle, les parents des élèves de MS et GS pourront accompagner leurs enfants dans l'établissement uniquement le 1^{er} jour de la rentrée. Pour les élèves de PS, les parents pourront accompagner leurs enfants dans l'école toute la 1^{ère} semaine.

En élémentaire, les parents pourront entrer dans la cour de récréation uniquement le 1^{er} jour.

4) Natation scolaire : année scolaire 2019/2020

Poursuite de l'activité et organisation sachant qu'il y aura trois classes et demie de CE1 avec 13 classes ou 3 classes de CE1 avec 12 classes à la rentrée prochaine, pour seulement deux créneaux horaires.

Madame François a pris contact avec la piscine de Longjumeau afin de demander un créneau de piscine supplémentaire, et est en attente d'une réponse. La mairie et l'école sont en réflexion sur différentes possibilités.

5) Sortie de l'étude surveillée

Madame François nous confirme que l'éclairage extérieur sera mis en service avant l'hiver prochain. Le corps enseignant demande aux parents de se rapprocher du portail lors de la sortie de l'étude car si les parents sont trop éloignés, les enseignants rencontrent un problème de visibilité des personnes récupérant les élèves.

6) Bilan des sorties

Maternelle : Pomochan (9 et 12 octobre 2018) + Bergerie Nationale (3 et 6 juin 2019) + animations, notamment Kapla – Petit violon deviendra grand – fête de l'école

Elémentaire :

CPA : Zoo de Thoiry (16 avril 2019) + Château de Vaux Le Vicomte (7 juin 2019)

CPB et CPC : Ferme de Féricy (16 mai 2019)

CE2A : Château de Fontainebleau (13 juin 2019) + Mac Val (25 juin 2019)

CE2B : Mac Val (25 juin 2019)

CM1A et CM1B : Château de Chambord (8 avril 2019) + Provins (7 juin 2019)

CM2A et CM2B : Randonnée vélo en forêt de Rambouillet (14 mai 2019)

Toutes les classes de l'école élémentaire : Forêt de Fontainebleau (1^{er} juillet 2019)

Bilan présenté par les enseignants. Globalement, bilan très positif.

7) Liaison CM2/6^e

Les élèves de CM2 iront au collège le 2 juillet 2019 matin. Ils seront pris en charge par les professeurs de sport pendant que les collègues de CM2 constitueront les classes de 6^e avec les professeurs.

Le 23 mai 2019, les enseignants de CM2 et Mme Peretti ont rencontré M. Treacher, principal adjoint au collège André Maurois. Lors de cet entretien, nous avons demandé que les professeurs de langue viennent présenter la classe bilangue aux élèves de CM2.

8) Permis internet

Le major Fraquelli est venu les 3 et 4 juin après-midi pour faire passer le permis internet aux élèves de CM2. Les élèves ont travaillé autour de ce thème avec leurs professeurs.

9) Application Classroom

Cette application mise en place cette année ne sert pour l'instant qu'à la diffusion d'informations générales. Une réflexion au sein de l'équipe enseignante est en cours pour l'évolution de l'utilisation de cette application.

10) Sécurité au sein de l'école : Sortie des élèves de maternelle

Depuis le 6 mai 2019, les élèves de la classe de Mme Malterre et M. Fontaine sortent par l'issue de secours à 16h30.

Bilan positif fait par les enseignants et qui sera reconduit par conséquent l'année prochaine.

Autre point relatif à la sécurité : Cross de l'école.

Des difficultés rencontrées lors du cross à l'occasion de malaises d'enfants : absence de poste de secours, procédure à respecter en cas de malaise, mise à disposition des coordonnées téléphoniques des parents, accès des secours sur place gêné par la barrière d'entrée.

Les pompiers ont pu intervenir, cependant, Madame FRANCOIS s'est engagée à en reparler avec l'équipe d'animation.

11) Travaux :

- Les trous actuellement présents dans la cours de récréation de l'élémentaire et de la maternelle sont en cours de réparation après une première réparation sommaire et seront terminés pendant l'été.
- Cantine scolaire en élémentaire : Mme Peretti a informé les parents des travaux effectués concernant la mise en place d'un self, dans les cahiers de liaison. Le self sera en service normalement après les vacances de la Toussaint.
- Le petit cabanon qui servait de local à vélo qui appartenant à la caserne des pompiers a été détruit. Il sera par conséquent remplacé par un petit chalet permettant ainsi de ranger les vélos et activités destinés aux enfants.
- Le portail du côté élémentaire donnant sur le cours du Général de Gaulle côté Poste, sera mis aux normes cet été en occultant la visibilité vers la cours de récréation.
- Deux tableaux numériques sont commandés pour deux enseignants qui en avaient besoin.
- Un visiophone a été installé du côté garderie élémentaire. Il en sera de même pour la garderie maternelle.
- Le contrôle des marronniers présents dans les établissements scolaires a été effectué.

12) Vente de gâteaux :

L'association parents d'élèves scolaires APIE propose d'organiser chaque veille de vacances une vente de gâteaux aux parents et élèves lors de la sortie d'école à 16h30. La somme ainsi récoltée sera reversée à Mme Peretti et au corps enseignant, de façon à financer de nouveaux projets ou matériels dans l'intérêt des enfants. Une réunion sera organisée avec les enseignants et les membres de l'association APIE afin de définir les possibilités et l'organisation.

13) Hygiène et bien-être à l'école :

L'APIE demande, à nouveau, à ce que du papier toilette soit disponible dans chaque cabine des toilettes. Mme François nous informe que des dévidoirs à papier toilette seront installés pendant l'été dans chaque cabine.

La séance est levée à 20H30.

Les secrétaires de séance,
M. Samé et Mme Afonso (APIE)
M. Bonmartin (Enseignant)

La Directrice, Présidente du Conseil d'école,
M^{me} Peretti